

AEROPORT DE LILLE SAS

DIRECTION DES OPERATIONS – SERVICE SURETE – BUREAU DES BADGES CS 90227 59812 LESQUIN CEDEX Tel. 03.20.90.78.00 ou 78.01

FAX 03.20.90.78.00

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE DECLARATION DU CORRESPONDANT SURETE DE L'ENTREPRISE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE		
Nom de l'entreprise :		
N° SIREN :	RCS / Ville :	
Téléphone :	Fax :	
Adresse locale :		
Adresse siège :		
Entrancia dispassant d'una autorisation d'actività sur la cita	П	
Entreprise disposant d'une autorisation d'activité sur le site :		
Entreprise sous-traitante d'une entreprise disposant d'une autorisation d'activité sur le site :		
Date d'échéance de l'autorication d'activité eu du contrat		
Nom du donneur d'ordres :(Pour les entreprises sous traitantes)		
Visa du Correspondant sûreté du donneur d'ordres :	Cachet du donneur d'ordres :	
(Pour les entreprises sous traitantes)	(Pour les entreprises sous traitantes)	
Nature de l'activité de l'entreprise sur le site :		
Amplitude d'activité : lundi au vendredi :	samedi : dimanche :	

Note d'information

Ce formulaire doit être rempli avec soin en majuscule d'imprimerie. Il doit être fourni avant la toute première demande de titres de circulation de l'entreprise et mis à jour périodiquement afin de garantir la pertinence des informations qu'il contient.

L'entreprise signataire s'engage à respecter et à faire respecter à ses employés, la mise en œuvre des mesures concourant à la sûreté du transport aérien, notamment les dispositions concernant les modalités de circulation dans les zones de sûreté à accès réglementé de l'aéroport de Lille – Lesquin, définies par arrêté du Préfet du Nord.

Conformément au règlement (UE) 1998/2015, l'employeur s'engage à dispenser ou faire dispenser à ses employés, une formation pour l'accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé de l'aéroport et aux mesures de sûreté particulières applicables sur l'aérodrome de Lille-Lesquin. La périodicité de la formation correspond à la durée de validité maximale des titres de circulation aéroportuaire.

L'employeur est tenu :

- d'informer immédiatement le Bureau des Badges de toute personne de son entreprise ne justifiant plus d'une activité sur l'aéroport et de restituer le titre de circulation du titulaire,
- de restituer tous les titres de circulation arrivés à échéance pour lesquels il ne sollicite pas de renouvellement.

Le Correspondant Sûreté désigné par l'entreprise ainsi que son suppléant sont les seules personnes habilitées à signer et à déposer des demandes de titres de circulation auprès du Bureau des Badges.

Formulaire CS/01 1/2



AEROPORT DE LILLE SAS

DIRECTION DES OPERATIONS – SERVICE SURETE – BUREAU DES BADGES CS 90227 59812 LESQUIN CEDEX
TEL. 03.20.90.78.00 ou 78.01

FAX 03.20.90.78.02

INFORMATIONS RELATIVES AU CORRESPONDANT SURETE DE L'ENTREPRISE	
Nom du Correspondant Sûreté de l'entreprise :	
Prénoms du Correspondant Sûreté de l'entreprise :	
Fonction dans l'entreprise :	
Téléphone : Portable : Fax :	
E-mail :	
Nom du Suppléant au Correspondant Sûreté :	
Prénoms du Suppléant au Correspondant Sûreté :	
Fonction dans l'entreprise :	
Téléphone : Portable : Fax :	
E-mail :	
DECLARATION D'INTRODUCTION D'OUTILS METIERS EN ZONE DE SÛRETE A ACCES REGLEMENTE	
Conformément à la règlementation en vigueur (règlement européen UE 1998/2015), certains articles p les parties critiques de la zone de sûreté à accès réglementé par des membres du personnel en vue d'é <u>l'exploitation</u> des installations aéroportuaires ou d'assurer le service en vol.	•
☐ Outils pointus / tranchants Ex : perceuses et les forets, les cutters, les couteaux à lames multiples, les scies er coupantes	n tous genre, les tournevis, les pinces
☐ Instruments contondants Ex : barres à mine, les clés plates ou à molette, les marteaux	
☐ Substances explosives et inflammables Ex: gaz et conteneurs de gaz de grand volume, combustibles liquides inflammables comme l'essence, le carburant diesel, l'alcool, bombe de peinture aérosol, essence de térébenthine et diluants pour peinture, matières présentant un risque d'inflammation ou de combustion spontanée	
☐ Substances chimiques et toxiques Ex: acides et alcaloïdes (piles batteries à électrolyte susceptibles de couler), s blanchiment, poisons	ubstances corrosives et produits de
Etabli à le	
Le Correspondant Sûreté (Signature et cachet de la société)	Le Suppléant du Correspondant Sûrete (Signature et cachet de la société

Le Responsable de l'Entreprise (Signature et cachet de la société)

Ce document est à envoyer à : Aéroport de Lille – AEROPORT DE LILLE SAS – D.O. Sûreté – CS 90227 – 59812 LESQUIN Cedex

Formulaire CS/01 2/2